

PLAN MINISTÉRIEL

2019 - 2020

BÂTIR UN **CANADA SÉCURITAIRE ET RÉSILIENT**



Sécurité publique
Canada

Public Safety
Canada

Canada 

Note d'errata pour les erreurs dans les rapports de la Partie III du Budget des dépenses déjà déposés ou disponibles dans l'InfoBase du GC : Plan ministériel 2019-2020 de Sécurité publique Canada

ERRATA

Sujets : Aperçu de nos résultats, tableaux des résultats obtenus pour la sécurité nationale, la sécurité communautaire et la gestion des urgences

Révisions : Suite au dépôt au Parlement et la publication en ligne du Plan ministériel 2019-2020 de Sécurité publique Canada, il a été déterminé que le document officiel contenait certaines erreurs et/ou omissions. Les indicateurs de rendement suivants, en plus des modifications apportées aux notes de bas de page associées, doivent se lire comme suit :

- (Page 10) « *Classement du Canada suivant l'Indice mondial de la cybersécurité* » : Présenté sous le titre « Classé au 2e rang avec un score de 0,794 (moyenne des pays membres du G7 : 0,698) », le résultat atteint en 2015-2016 doit se lire « S.O. ».
- (Page 16) « *Indice de gravité de la criminalité* » : Présentée comme « 74,5 », la cible doit se lire « 70,1 ».
- (Page 17) « *Pourcentage de programmes grâce auxquels les participants ont vécu des changements positifs par rapport à des facteurs de risque et de protection liés à la délinquance* » : Présentés comme « S.O. », les résultats atteints en 2016-2017 et 2017-2018 doivent se lire respectivement « 85 % » et « 72 % ». De plus, une note de bas de page doit être supprimée.
- (Page 17) « *Différence entre la criminalité déclarée par la police dans les collectivités des Premières Nations et dans le reste du Canada* » : Présentés comme « 12 912 », « 12 335 » et « 12 031 », les résultats atteints en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 doivent se lire respectivement « 12 335 », « 12 031 » et « 17 757 ».
- (Page 22) « *Pourcentage des priorités du Programme d'exercices nationaux (simulations de scénarios d'urgence) qui se sont concrétisées sur une période de deux ans* » : Présentés comme « 82 % » et « 100 % » les résultats atteints en 2016-2017 et 2017-2018 doivent se lire respectivement « S.O. » et « 82 % ». De plus, une note de bas de page doit être supprimée.
- (Page 22) « *Pourcentage des intervenants indiquant que le Centre des opérations du gouvernement (COG) a exercé un leadership et une coordination efficaces au cours d'incidents touchant l'intérêt national* » : Présentés comme « 90 % », « 86 % » et « 87 % », les résultats atteints en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 doivent se lire respectivement « S.O. », « 90 % » et « 86 % ».
- (Page 23) « *Pourcentage des intervenants estimant que l'information, l'orientation et le soutien aux décisions fournis par le Centre des opérations du gouvernement (COG) ont augmenté l'efficacité de leurs efforts d'intervention et de rétablissement* » : Présentés comme « 88 % », « 87 % » et « 90 % », les résultats atteints en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 doivent se lire respectivement « S.O. », « 88 % » et « 87 % ».

Justification de la révision : Une cible inexacte du cycle de rapport précédent a été utilisée; les données relatives aux résultats ont été transposées de manière inexacte des années précédentes, au lieu des années en cours; la section « Résultats réels » indiquait de manière inexacte que les informations n'étaient pas disponibles, alors qu'elles l'étaient en réalité.

Sécurité publique Canada

2019-2020

Plan ministériel

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

Table des matières

Message du ministre.....	1
Aperçu de nos plans et contexte opérationnel.....	3
Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite	7
Sécurité nationale.....	7
Sécurité communautaire.....	12
Gestion des mesures d'urgence.....	19
Services internes.....	25
Dépenses et ressources humaines.....	29
Dépenses prévues.....	29
Ressources humaines prévues.....	31
Budget des dépenses par crédit voté.....	31
État des résultats condensé prospectif	32
Renseignements complémentaires	35
Renseignements ministériels.....	35
Profil organisationnel.....	35
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités.....	35
Cadre de présentation de rapports	36
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes.....	38
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	38
Dépenses fiscales fédérales	38
Coordonnées de l'organisation.....	39
Annexe : définitions	41
Notes en fin d'ouvrage.....	45

Message du ministre

À titre de ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, je suis heureux de présenter au Parlement le Plan ministériel 2019-2020 de mon ministère.

Ce Plan souligne les efforts que nous déployons pour assurer la sécurité des Canadiens. Pour ce faire, nous travaillons notamment à assurer la sécurité nationale, la cybersécurité et la sécurité des collectivités ainsi qu'à améliorer les mesures de préparation, d'intervention et de rétablissement relatives aux catastrophes naturelles et aux autres situations d'urgence.



Au cours de la dernière année, nous avons connu plusieurs catastrophes naturelles et constaté que tous les Canadiens doivent pouvoir jouir du même accès à des outils et à des ressources qui les aideront à accroître leur résilience et leur préparation aux changements climatiques qui marqueront notre avenir. Pour la toute première fois au Canada, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux ont une Stratégie de sécurité civile commune des mesures à prendre pour donner suite aux priorités en matière de gestion des urgences (préparation, atténuation, intervention et rétablissement). Au cours de la prochaine année, Sécurité publique Canada dirigera les activités de mise en œuvre de la nouvelle Stratégie, fondée sur une collaboration accrue entre tous les partenaires, et, ce faisant, tracera la voie vers un avenir plus sûr et résilient pour les collectivités canadiennes.

Les technologies numériques enrichissent nos vies d'innombrables façons, mais elles posent aussi de sérieux problèmes du point de vue de la sécurité. L'économie canadienne étant de plus en plus numérique, nous devons travailler ensemble pour protéger des pirates et d'autres menaces informatiques les renseignements personnels et professionnels des Canadiens, ainsi que leurs biens durement acquis. À l'appui de la nouvelle Stratégie nationale de cybersécurité du Canada, Sécurité publique Canada continuera d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des initiatives visant à protéger les Canadiens, les entreprises canadiennes et les systèmes essentiels du pays contre les attaques malveillantes qui évoluent sans cesse.

En outre, le Ministère continuera de soutenir les efforts visant à protéger l'élection fédérale de 2019 et les institutions démocratiques en général contre les activités des états hostiles. Sécurité publique Canada et d'autres membres de l'appareil de la sécurité et du renseignement travaillent assidûment à contrer les menaces, en collaboration avec les partenaires du Groupe des Cinq et du G7.

Parallèlement, le Ministère continuera de faire progresser ses mesures visant à protéger les Canadiens contre les menaces terroristes, y compris contre la menace que représentent les voyageurs extrémistes canadiens, et veillera à faire preuve de transparence et à protéger les droits et les libertés des Canadiens.

La radicalisation menant à la violence constitue toujours un problème important au Canada et dans le monde. Le gouvernement du Canada est déterminé à vaincre ce phénomène et redoublera d'efforts pour lutter contre la radicalisation menant à la violence avant qu'une tragédie ne survienne. Se fondant sur la nouvelle Stratégie nationale de lutte contre la radicalisation menant à la violence, Sécurité publique Canada continuera d'assurer la sécurité des Canadiens en finançant des programmes communautaires de prévention et d'intervention et en maintenant l'appui et la collaboration accordés à des partenaires importants.

Le Canada est l'un des pays les plus sûrs du monde, mais nos collectivités ne sont pas à l'abri des activités criminelles. Le Ministère continuera de jouer un rôle de premier plan en matière de sécurité des collectivités et de réduction de la violence liée aux armes à feu et aux gangs. Il proposera de nouvelles mesures pour réduire la violence liée aux armes à feu. Il continuera également, dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention du crime, à soutenir des projets qui contribuent à la prévention et à la réduction du crime au Canada, puis à enrichir ses connaissances quant aux pratiques exemplaires à adopter en matière de prévention du crime. Sécurité publique Canada collaborera également avec ses partenaires à la modernisation de la Stratégie nationale de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, et à l'établissement d'une nouvelle stratégie nationale de lutte contre la traite de personnes.

Reconnaissant que l'infrastructure des services de police dans les collectivités des Premières Nations et des Inuits présente des besoins pressants, Sécurité publique Canada mettra en œuvre le nouveau programme de financement pour les installations de services de police des Premières Nations et des Inuits. Ce programme, annoncé en 2018-2019, contribuera à faire en sorte que l'infrastructure des services de police soit conforme aux normes actuelles en matière de bâtiment, de services de police et de santé et de sécurité. Le Ministère continuera également de verser des fonds pour déployer 110 agents supplémentaires du Programme des services de police des Premières Nations afin d'améliorer la sécurité des personnes vivant dans les collectivités des Premières nations et les communautés Inuites.

Après la légalisation du cannabis en octobre 2018, Sécurité publique Canada continuera de collaborer avec ses partenaires fédéraux pour mettre en œuvre le cadre fédéral visant à légaliser et à réglementer strictement le cannabis. Pour s'attaquer aux effets négatifs potentiels de ce changement législatif, le Ministère continuera également à jouer un rôle de premier plan dans la politique fédérale en matière de conduite avec facultés affaiblies par la drogue et à mener des campagnes pour sensibiliser davantage les Canadiens à cette problématique.

De plus, Sécurité publique Canada continuera de soutenir les efforts liés à la transformation de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), notamment en collaborant avec la GRC pour établir un comité consultatif intérimaire de gestion, qui aura pour mandat de conseiller la commissaire pour ce qui est de l'administration et de la gestion de l'organisme. Ceci est un pas important vers la mise en place d'un milieu de travail exempt de harcèlement et de violence sexuelle au sein de l'organisation.

Je suis convaincu que les mesures que nous prenons contribueront à protéger le Canada et les Canadiens des dangers. J'invite tous les Canadiens à lire le Plan ministériel 2019-2020 de Sécurité publique Canada pour découvrir tout ce que nous faisons pour bâtir un Canada sécuritaire et résilient.

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

Aperçu de nos plans et contexte opérationnel

Sécurité publique Canada joue un rôle clé dans l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre des politiques et des programmes visant à renforcer la sécurité nationale, la sécurité communautaire et la gestion des mesures d'urgence au Canada.

Sécurité publique évolue dans un environnement dynamique, et doit afficher un niveau élevé de sensibilisation, de mobilisation et d'adaptabilité pour s'acquitter de son mandat, maintenir une approche cohérente et coordonnée de la sûreté et de la sécurité, et produire des résultats pour les Canadiens, tout en gérant divers types de risques. Le Canada doit relever de nombreux défis au chapitre de la sécurité publique, dont les cybermenaces, le terrorisme, le crime organisé et les catastrophes naturelles. Les partenariats impliquant un large éventail de participants sont cruciaux au développement efficace de politiques et de programmes.

Parce que nous dépendons de plus en plus des technologies numériques, les particuliers et les organisations sont aujourd'hui plus susceptibles d'être ciblés par des cyberactivités malveillantes. Cela peut avoir des répercussions à grande échelle, en particulier sur les infrastructures essentielles, car les auteurs de menaces exploitent les cybersystèmes pour accéder à des données confidentielles et les voler ou pour perturber les opérations. Pour nous attaquer à ce problème, nous avons besoin de leadership et de collaboration à l'échelle nationale.

Les menaces et les incidents terroristes ont mis en lumière l'importance pour le Canada d'exercer une vigilance constante, notamment en contrant les tentatives de radicalisation menant à la violence. Le ministère et ses partenaires collaborent de plus en plus pour renforcer et coordonner les initiatives menées dans tout le pays pour répondre aux menaces à la sécurité nationale.

Les groupes du crime organisé ont une structure bien établie, sont adaptables et de nature transnationale. Le ministère s'efforce de prévenir la criminalité tout en luttant contre des crimes comme la traite des personnes, l'exploitation sexuelle des enfants, le trafic de drogues illicites et la violence armée.

La multiplication et la complexité des catastrophes naturelles et des événements météorologiques extrêmes touchant le Canada causent encore plus de dommages et engendrent davantage de dépenses. Pour réagir à cette tendance, il faut que les partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux, mais également les peuples autochtones, collaborent afin d'augmenter la résilience des collectivités et de mieux atténuer la gravité des situations d'urgence, y répondre et récupérer par la suite.

Dans le cadre de cet environnement opérationnel, Sécurité publique Canada a identifié quatre risques organisationnels:

Risques organisationnels pour Sécurité publique Canada

Il y a un risque que certains résultats de programme fondés sur les actions des partenaires ne seront pas atteints.	Il y a un risque que Sécurité publique ne réagisse pas de façon efficace au rythme et à l'ampleur des changements provenant d'un contexte de menace tous risques en constante évolution.	Il y a un risque que Sécurité publique ne pourra pas prendre avantage ni suivre le rythme des avancements au niveau technologique.	Il y a un risque que Sécurité publique n'attire et ne conserve pas les employés requis pour atteindre ses objectifs organisationnels.
---	--	--	---

Priorités organisationnelles

Durant la période visée par le rapport, Sécurité publique Canada œuvrera sur les priorités organisationnelles suivantes afin de faire progresser ses résultats ministériels ainsi que les initiatives qui y sont rattachées, et ce, sous les responsabilités essentielles de la sécurité nationale, de la sécurité communautaire, et de la gestion des mesures d'urgence :

Priorités organisationnelles de Sécurité publique Canada		
Intensifier les efforts déployés par le gouvernement pour protéger les Canadiens et les infrastructures essentielles du Canada contre les cybermenaces et la cybercriminalité.	Renforcer la résilience des collectivités aux situations d'urgence en collaboration avec les provinces et les territoires, les collectivités autochtones et les municipalités.	Continuer de renforcer une culture ministérielle fondée sur l'éthique et les valeurs, en mettant l'accent sur les pratiques axées sur le respect et les employés, la santé mentale et le mieux-être en milieu de travail.
Continuer d'intensifier les efforts déployés pour lutter contre la radicalisation, la violence et le terrorisme avec tous les ordres de gouvernement, les partenaires internes et les autres intervenants.	Accroître l'efficacité et l'efficacité de la prévention du crime, des services de police et du régime correctionnel, en mettant l'accent sur les groupes à risque et vulnérables, y compris les populations autochtones et les personnes ayant des problèmes de santé mentale dans le système de justice pénale.	Veiller à accorder une grande importance aux résultats, grâce à une mesure efficace du rendement et à de saines pratiques de gestion, conformément à l'accent renouvelé que le gouvernement fédéral porte sur les résultats.

Sécurité nationale

Le ministère veillera à ce que les menaces à la sécurité nationale soient comprises et atténuées grâce à diverses activités, en utilisant des éléments probants à l'appui de l'élaboration de politiques et de programmes sur la cybersécurité, en fournissant des outils et des renseignements utilisables aux propriétaires et aux exploitants d'infrastructures essentielles, et en collaborant avec des partenaires internationaux en matière de sécurité pour renforcer la sécurité nationale. Sécurité publique entreprendra ces travaux en collaboration avec des intervenants et des partenaires clés.

À la suite du lancement, en 2018, de la nouvelle Stratégie nationale de cybersécurité (SNCS), on prévoit en 2019-2020 des initiatives qui permettront de créer des cybersystèmes canadiens plus sûrs et plus résilients, d'adopter une approche innovatrice et adaptative de ces systèmes et d'assurer un leadership, une gouvernance et une collaboration efficaces en matière de cybersécurité dans l'ensemble du Canada. Par exemple, en avril 2019, Sécurité publique anticipe investir davantage dans la recherche grâce au renouvellement du Programme de coopération en matière de cybersécurité (PCCS). En élargissant la portée du PCCS, on appuiera davantage toute une gamme de projets et on facilitera la formation de partenariats avec le secteur privé, le monde universitaire et d'autres organismes publics.

Sécurité communautaire

Sécurité publique Canada axera ses efforts sur le renforcement des pratiques de sécurité communautaire, la prévention de la criminalité au sein des populations les plus à risque et la lutte contre cette criminalité, et la contribution à la sécurité des collectivités. Les travaux du ministère permettront de mieux gérer les frontières du Canada; de gérer les accords et les programmes liés aux services de police; de lutter contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs ainsi que le trafic de drogues illicites, et de contrer la radicalisation menant à la violence. Par ailleurs, le ministère appuiera la transformation des services correctionnels fédéraux afin de recourir davantage à la justice réparatrice, de réduire la surreprésentation des Autochtones et d'améliorer le traitement des détenus souffrant de maladie mentale.

En collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le ministère fera progresser les travaux consacrés à la création du Conseil consultatif intérimaire de gestion de la GRC, qui donnera des conseils éclairés au commissaire à propos de l'administration et de la gestion de la GRC. Cette initiative, qui est une étape marquante vers la transformation de la GRC, appuie les efforts du ministre visant à s'assurer que la GRC offre un milieu de travail exempt de harcèlement et de violence sexuelle.

Gestion des mesures d'urgence

Le ministère continuera à travailler avec ses partenaires spécialistes de la gestion des mesures d'urgence (GMU) pour améliorer la capacité du Canada à atténuer la gravité des événements tous risques, de s'y préparer, d'y donner suite et de s'en remettre efficacement. Les principaux domaines d'action sont les suivants : promouvoir l'évaluation des risques grâce, par exemple, au Profil de risque national et à des activités comme la cartographie des inondations; déterminer des moyens d'améliorer les capacités d'intervention en cas de catastrophe, par exemple avec le Système national d'alertes au public et la possibilité d'utiliser le Réseau à large bande de sécurité publique; élaborer et moderniser des systèmes à l'appui de la gestion des mesures d'urgence; et améliorer l'état de préparation du gouvernement du Canada aux interventions d'urgence tous risques confondus, par exemple avec la modernisation des installations du Centre des opérations du gouvernement (COG). En outre, le ministère continuera de travailler en vue de mieux utiliser le mécanisme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe

(AAFCC), et de faciliter la mise en place du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC), en collaboration avec Infrastructure Canada. Sécurité publique Canada multipliera les efforts de recherche et de sauvetage (R-S) au Canada en renforçant la gouvernance de la communauté nationale de spécialistes de la R-S et grâce à la mise en œuvre de programmes. Le ministère entend également lancer le plan d'action national sur les blessures de stress post-traumatique.

Sécurité publique Canada fera la promotion de la nouvelle Stratégie fédérale-provinciale-territoriale (FPT) de sécurité civile pour le Canada et, en collaboration avec les cadres supérieurs FPT responsables de la gestion des urgences (CSRGU), élaborera un plan d'action visant à mettre en œuvre chaque priorité de la Stratégie, afin de renforcer la collaboration et la coordination FPT, et de s'assurer de l'engagement constant des partenaires spécialistes de la GMU dans l'ensemble de la société canadienne. À l'appui de la Stratégie, Sécurité publique Canada entend mettre en œuvre le Projet d'inventaire de gestion des mesures d'urgence des populations autochtones, dans le cadre duquel il analysera l'écart entre les besoins et les priorités des collectivités autochtones en matière de GMU, et facilitera la mise en œuvre de la Stratégie.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus de Sécurité publique Canada, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite

Sécurité nationale

Description

Sécurité publique Canada élabore des politiques, des mesures législatives et des programmes qui appuieront la capacité du gouvernement du Canada à réagir à une gamme de menaces à la sécurité nationale visant ses citoyens, ses infrastructures essentielles et ses cybersystèmes, et fait progresser les efforts nationaux de lutte contre le terrorisme.

Faits saillants de la planification

Résultat ministériel:

- Les menaces à la sécurité publique sont mieux comprises et atténuées

Comme le prévoit la nouvelle Stratégie nationale de cybersécurité (SNCS), le ministère assumera le leadership dans ce domaine et demeurera responsable de la promotion des politiques nationales en matière de cybersécurité.

Sécurité publique mènera l'initiative horizontale de la SNCS qui s'est vu allouer une somme importante d'un montant de 507 \$ millions sur une période de 5 ans dans le budget de 2018, par laquelle huit ministères mettent en œuvre 14 initiatives à l'appui de la cybersécurité et de la résilience au Canada. Le ministère supervisera également la coordination des politiques nationales en matière de cybersécurité, tant au sein du gouvernement qu'avec des partenaires externes, par exemple en étant responsables des efforts de coordination politique du gouvernement en ce qui concerne le réseau 5G afin de s'assurer que la mise en place de ces technologies maintienne un équilibre entre les opportunités économiques et les préoccupations de sécurité, et il veillera à ce que le Canada soit un chef de file mondial de la cybersécurité.

Pour éclairer l'élaboration de nouvelles politiques et de nouveaux programmes en se basant sur des éléments probants, Sécurité publique Canada facilitera la formation de partenariats avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, des organisations du secteur privé, des ministères équivalents d'autres pays et les milieux universitaires. Reconnaissant que la cybersécurité relève d'une responsabilité partagée, les responsables de la SNCS ont élargi la portée du Programme de coopération en matière de cybersécurité (PCCS) et prévoient offrir une aide financière possible aux intervenants externes faisant des propositions qui vont dans le sens des objectifs fondamentaux de la Stratégie. En outre, ils continueront de travailler avec des organisations partenaires pour s'assurer que des outils de recherche comme l'*Enquête canadienne sur la cybersécurité et le cybercrime* (qui mesure l'impact de la cybercriminalité sur les entreprises canadiennes) soient utilisés de façon systématique et au moment opportun. Le ministère utilisera les résultats d'enquêtes comme celle-ci pour éclairer l'élaboration de politiques et

d'initiatives destinées à renforcer la sécurité des activités en ligne pour les Canadiens et les entreprises canadiennes.

Le ministère continuera à superviser les efforts menés à l'échelle nationale pour améliorer la résilience des infrastructures essentielles du Canada¹, en poursuivant l'exécution du Programme d'évaluation de résilience régionale (PERR) et en menant à bien des initiatives dans le cadre du Plan d'action national 2018-2020 sur les infrastructures essentielles du Forum national intersectoriel, qui jette les bases des travaux menés par le ministère avec ses partenaires du secteur privé pour gérer l'ensemble des risques auxquels sont exposés les actifs et les systèmes vitaux dans tout le pays.

En 2019-2020, Sécurité publique Canada s'efforcera également de fournir aux propriétaires et aux exploitants d'infrastructures essentielles des outils concrets et des renseignements utilisables pour renforcer leur résilience. Par exemple, le ministère : élaborera des directives visant à améliorer la résilience des infrastructures essentielles du Canada face aux risques internes; organisera des ateliers techniques et un symposium national sur la sécurité des systèmes de contrôle industriels; travaillera avec les propriétaires et les exploitants pour faire des évaluations de la vulnérabilité aux cyberrisques et à tous les autres risques, et prendre des mesures d'atténuation; fournira à ses partenaires gouvernementaux et du secteur privé une analyse des risques et une évaluation d'impact afin d'appuyer leurs activités de planification et d'intervention; modernisera la Passerelle d'information canadienne sur les infrastructures essentielles; proposera une série d'exercices nationaux visant les infrastructures essentielles en vue d'améliorer la façon dont les gouvernements et le secteur privé collaborent pour gérer les incidents et les événements de cybersécurité liés aux conditions météorologiques extrêmes et aux catastrophes naturelles.

Sécurité publique Canada continuera à lutter contre le terrorisme et à veiller à la sécurité des Canadiens grâce à l'opérationnalisation constante du Plan fédéral d'intervention en cas d'acte terroriste (PFIAT), qui prévoit une réaction pangouvernementale aux menaces terroristes. Le ministère travaille également avec Affaires mondiales Canada et l'ensemble des spécialistes de la sécurité et du renseignement pour veiller à ce que le gouvernement puisse surveiller les extrémistes voyageant au Canada et intervenir en conséquence. En outre, le ministère travaillera en étroite collaboration avec les organismes du portefeuille et la communauté interministérielle afin de tenir à jour le Programme d'inscription des entités terroristes, et donnera des conseils stratégiques relatifs aux nouvelles entités en vue d'une inscription en vertu du *Code criminel* du Canada.

En outre, afin de faire face aux préoccupations soulevées au sein du Rapport public sur la menace terroriste au Canada (2018), Sécurité publique Canada réexaminera les formulations utilisées à travers le gouvernement afin de décrire l'extrémisme. Cela

¹ Les infrastructures essentielles sont regroupées en dix secteurs: énergie et services publics, finances, alimentation, transport, gouvernement, technologies de l'information et de la communication, santé, eau, sécurité et secteur manufacturier.

comprendra réexaminer ce qui fut fait précédemment au Canada, examiner les expressions utilisées par nos partenaires internationaux, et consulter des experts externes.

Sécurité publique Canada continuera à travailler afin de moderniser l'architecture canadienne en matière de sécurité nationale afin de s'adapter au nouveau contexte. Cela comprend des changements législatifs potentiels par le biais du projet de loi C-59 afin de clarifier les autorisations légales, de créer de nouveaux outils et d'améliorer la transparence et la responsabilisation. Sécurité publique Canada continuera de travailler en vue de mieux utiliser les analyses et de prendre de meilleures décisions exemptes de biais en matière de sécurité, en s'appuyant sur l'Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS+), un outil utilisé afin d'évaluer comment divers groupes de personnes peuvent être affecté par des politiques, des programmes et des initiatives, tout en considérant des facteurs qui vont au-delà du sexe et de l'identité sexuelle, tels que la race, l'ethnicité, la religion, l'âge, ainsi que les capacités physiques et mentales.

En 2019-2020, le ministère s'appuiera sur les efforts déployés et les résultats obtenus durant la période de référence précédente, grâce à l'Engagement de transparence en matière de sécurité nationale et au réseau fédéral consacré à l'ACS+ dans le domaine de la sécurité nationale. Le ministère établira un cadre de mise en œuvre de l'Engagement de transparence afin d'expliquer clairement les résultats qu'il vise, et de mieux guider les ministères et organismes participant à cet engagement. Sécurité publique Canada supervisera par ailleurs le réseau fédéral consacré à l'ACS+ dans le domaine de la sécurité nationale, lequel vise à rassembler des acteurs de la sécurité nationale afin de développer leurs capacités et de responsabiliser les praticiens à avoir recours à l'ACS+ de façon systématique et significative dans le cadre de leur travail, par le biais de la mobilisation, la transparence, la méthode d'analyse ACS+ et les projets pilotes, en cherchant à améliorer les résultats en matière de politiques, de programmes et d'opérations. À l'appui de ces travaux, Sécurité publique Canada mobilisera des membres de la société civile et des groupes communautaires, de même que des ministères équivalents et des chercheurs d'autres pays, et ce, pour garantir le caractère inclusif des politiques, opérations et programmes liés à la sécurité nationale.

Dans l'attente des changements que doit apporter à la *Loi sur la sûreté des déplacements aériens* le projet de loi C-59, on prévoit qu'en 2019-2020, Sécurité publique Canada continuera de consulter et de communiquer avec ses partenaires en sécurité nationale afin d'achever la phase de planification de l'amélioration du Programme de protection des passagers. Le ministère, avec ses partenaires, sollicitera également l'autorisation de mettre en place la technologie et les infrastructures nécessaires à l'appui d'un contrôle centralisé et de moyens de recours pour les passagers aériens touchés par ce programme. La combinaison de ces mesures garantira la protection des renseignements personnels et le respect du principe d'équité, tout en assurant la sécurité des Canadiens.

Durant la période de référence, le ministère collaborera avec les organismes chargés de la sécurité et du renseignement, d'autres intervenants nationaux et des partenaires internationaux comme le Groupe des Cinq et le G7, afin de contrer un grand nombre des menaces actuelles et potentielles imputables aux activités d'États hostiles. En outre, le

ministère appuiera les efforts de lutte contre les menaces pouvant peser sur les élections fédérales de 2019 et, plus globalement, sur les institutions démocratiques.

En outre, Sécurité publique Canada poursuivra sa collaboration avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux afin de donner des conseils et d'offrir un soutien stratégique à propos de la sécurité dans l'Arctique, des prises d'otages canadiens à l'étranger par des terroristes et des efforts visant à dissuader les migrants irréguliers. Le ministère continuera par ailleurs à évaluer les investissements étrangers effectués en vertu des dispositions de la *Loi sur Investissement Canada* sur la sécurité nationale.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018
Les menaces à la sécurité publique sont mieux comprises et atténuées	Classement du Canada suivant l'Indice du terrorisme mondial ²	66	31 mars 2020	66	66	57
	Classement du Canada suivant l'Indice mondial de la cybersécurité ³	Score moyen des pays membres du G7 ou plus élevé	31 mars 2020	Classé au 2 ^e rang avec un score de 0,794 (moyenne des pays membres du G7 : 0,698)	Classé au 9 ^e rang avec un score de 0,818 (moyenne des pays membres du G7 : 0,776)	Pas encore disponible
	Pourcentage de la population estimant que les bons mécanismes sont en place pour prévenir les actes terroristes et intervenir en cas d'incident	À déterminer ⁴	31 mars 2020	S.O.	S.O.	S.O.

² Les pays sont classés en ordre descendant, les pires scores se trouvant en haut de l'indice.

³ Les scores vont de 0 à 1, 1 étant meilleur score possible.

⁴ La cible pour cet indicateur doit être établie en fonction des résultats du premier sondage public. Au moment de la publication de ce rapport, le ministère était en train de préparer le contenu du sondage. On s'attend à ce que les premiers résultats soit disponibles à la fin de l'exercice 2019-2020.

	terroriste au Canada					
	Pourcentage des partenaires indiquant que Sécurité publique Canada assume un leadership stratégique efficace et la coordination opérationnelle pour les questions de sécurité nationale	75 %	31 mars 2020	S.O.	S.O.	S.O.
	Score de résilience des infrastructures essentielles ⁵	34,32 - 41,94	31 mars 2020	36,43	37,3	37,13

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
18 590 543	18 590 543	18 659 461	18 657 149

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022
162	163	163

⁵ Le score de résilience des infrastructures essentielles mesure la capacité des secteurs associés à ces infrastructures à supporter des perturbations et à récupérer rapidement en cas de catastrophe. Le score global représente une moyenne pondérée pour l'ensemble de ces secteurs, et permet de suivre les progrès vers une meilleure résilience des infrastructures essentielles au fil du temps.

Sécurité communautaire

Description

À l'échelle nationale, Sécurité publique Canada assume la coordination pour aider les collectivités canadiennes et les intervenants à réprimer le crime, à renforcer la résilience communautaire partout au pays, à promouvoir la sécurité des collectivités et des institutions canadiennes, à améliorer l'intégrité des frontières du Canada, et à appuyer la prestation des services de police dans les collectivités autochtones.

Faits saillants de la planification

Résultats ministériels:

- Les pratiques de sécurité communautaire sont renforcées
- Les collectivités canadiennes sont en sécurité
- On prévient et combat la criminalité dans les populations et les collectivités les plus à risque

Sécurité publique Canada continuera à travailler avec ses partenaires provinciaux et territoriaux afin de promouvoir la sécurité des collectivités, notamment en établissant un nouveau cadre stratégique de prévention du crime afin de guider les efforts fédéraux, provinciaux et territoriaux.

Grâce à la Stratégie nationale pour la prévention du crime (SNPC), le ministère cherchera des moyens d'adapter les approches factuelles de la prévention du crime aux besoins locaux des collectivités Autochtones. Sécurité publique envisagera diverses façons de travailler avec les collectivités autochtones et du Nord afin d'adopter des pratiques de prévention du crime adaptées à leur culture, et de limiter les comportements criminels parmi les jeunes à risque et les délinquants à risque élevé au sein de ces collectivités. En outre, dans le cadre de la SNPC, le ministère appuiera la prévention de la violence sexiste, afin de mettre à l'essai, puis en œuvre, des pratiques prometteuses répondant aux besoins des groupes désignés au sein de la population. On négociera des ententes qui entreront en vigueur en 2019-2020 afin de mieux combler les lacunes en matière de prévention de la violence fondée sur le sexe.

En décembre 2018, le Centre canadien d'engagement communautaire et de prévention de la violence a lancé la Stratégie nationale de lutte contre la radicalisation menant à la violence. Sécurité publique Canada continuera à promouvoir cette stratégie en investissant dans des études et des outils innovateurs de collecte de données, afin d'avoir un impact positif sur les Canadiens, en particulier les collectivités les plus vulnérables. Par ailleurs, le ministère ciblera davantage le Fonds pour la résilience communautaire (FRC), afin d'aider les jeunes et les organisations locales à mener des projets de recherche et à organiser des événements liés à la prévention de la radicalisation menant à la violence.

Pour renforcer les capacités existantes et favoriser la planification de la sécurité

communautaire chez les Autochtones, en se basant sur des solutions pratiques ancrées dans la culture et les besoins en sécurité de chaque collectivité, Sécurité publique Canada continuera à travailler en étroite collaboration avec les collectivités autochtones vulnérables de tout le pays. Le ministère appuiera la mise en œuvre de solutions communautaires en réponse aux disparitions et aux assassinats de femmes et de filles autochtones. Il travaillera également avec ses partenaires afin de réduire la surreprésentation des Autochtones au sein du système de justice pénale, comme le recommandait le rapport sur les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

Sécurité publique Canada appuiera la transformation des services correctionnels fédéraux grâce à l'adoption de lois et de nouvelles politiques visant à mettre en œuvre les recommandations issues de l'enquête du coroner sur le décès d'Ashley Smith en ce qui a trait au recours à l'isolement cellulaire et au traitement des personnes souffrant de maladie mentale. Le ministère continuera à promouvoir une législation qui éliminerait l'isolement préventif dans tous les établissements correctionnels fédéraux, et instaurerait un nouveau modèle d'interventions visant à promouvoir une réadaptation dans un environnement à la fois humain et sécuritaire. De plus, le ministère continuera à inviter les intervenants et le public canadien à débattre de façon constructive, afin de garantir que les établissements correctionnels fédéraux offriront un environnement sûr et sécuritaire, propice à la réadaptation des détenus, à la sécurité du personnel et à la protection du public

En collaboration avec ses partenaires et les intervenants, le ministère continuera à examiner les pratiques, programmes et politiques susceptibles d'intensifier le recours à la justice réparatrice dans l'ensemble du système de justice pénale, et définira les lacunes en matière de services aux Autochtones et aux personnes souffrant de maladie mentale. Sécurité publique Canada continuera également à superviser l'examen des politiques et pratiques liées aux services de police en ce qui concerne les relations avec les Autochtones que sert la police, et s'assurera qu'elles vont dans le sens de la réponse du gouvernement au rapport provisoire de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, publié en novembre 2017.

En 2019-2020, Sécurité publique Canada poursuivra la mise en œuvre du Programme des services de police des Premières Nations (PSPPN) et cherchera à améliorer les services offerts aux collectivités visées par ce programme. Le ministère travaillera avec les provinces, les territoires et avec les Autochtones signataires d'ententes à propos du renouvellement des accords sur les services de police, afin de tenir compte des nouveaux fonds alloués au Programme, et créera 110 postes de policiers de plus à l'échelle du pays. Étant donné que des fonds supplémentaires ont été alloués aux infrastructures, le ministère tiendra des discussions avec les provinces et les territoires pour déterminer quelles installations doivent être rénovées en priorité.

Le ministère continuera d'administrer et de gérer la mise en œuvre des accords sur les services de police conclus entre la GRC et les autorités provinciales, territoriales et municipales. Il cherchera à conclure de nouveaux accords avec d'autres municipalités, et

travaillera avec la Colombie-Britannique et la ville de Surrey afin d'examiner les possibilités en matière de services de police.

Sécurité publique Canada continuera à travailler en étroite collaboration avec les provinces, les territoires et les municipalités, ainsi qu'avec les organisations communautaires et les organismes d'application de la loi, en vue d'élaborer de nouvelles politiques et de nouvelles lois visant à réduire l'influence du crime organisé, par exemple la violence liée aux armes à feu et les activités des gangs au Canada. Par ailleurs, le ministère publiera un rapport sur les consultations publiques qu'il a organisées à propos d'une possible interdiction des armes de poing et des fusils d'assaut, et l'utilisera à l'appui de futures mesures visant à garantir la sécurité des collectivités canadiennes.

Ces dernières années, le ministère a appuyé la rédaction du projet de loi C-71, *Loi modifiant certaines lois et un règlement relatifs aux armes à feu*, qui vise à promouvoir la sécurité publique en améliorant la vérification des antécédents et des permis; à normaliser les actuelles pratiques commerciales exemplaires des détaillants; à garantir que les décisions en matière de classification seront impartiales; à renforcer les protections liées au transport d'armes à feu réglementées et prohibées. Si le projet de loi C-71 obtient la sanction royale en 2019-2020, Sécurité publique Canada en mettra en œuvre les dispositions avec ses partenaires du portefeuille.

Après l'annonce de l'affectation de nouveaux fonds d'un montant de 327 \$ millions sur une période de de 5 ans à l'Initiative pour prendre des mesures contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs, Sécurité publique Canada travaillera également avec les provinces et les territoires en vue d'établir des accords-cadres axés sur les programmes d'intervention, la formation, la recherche appliquée, les activités d'application de la loi, les poursuites en justice et l'amélioration de l'intégrité des données et de l'échange de données.

En janvier 2019, dans une réponse publique, le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile Canada a accepté les 13 recommandations faites à la fois par la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC (CCETP) et dans le rapport Fraser produit après l'examen d'un cas de harcèlement au sein de la GRC. Le ministère travaillera avec la GRC sur les modifications à apporter à la *Loi sur la GRC* en vue de rendre permanents les changements recommandés du mode de gouvernance, et d'externaliser une partie ou la totalité des processus de résolution des plaintes pour harcèlement à la GRC. Cela inclura la création du Conseil consultatif intérimaire de gestion de la GRC, chargé de donner des conseils éclairés au commissaire à propos de l'administration et de la gestion de la GRC.

Sécurité publique Canada travaillera avec les intervenants clés afin de moderniser et d'améliorer la stratégie nationale de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, et d'établir une nouvelle stratégie nationale sur la lutte contre la traite des personnes. En particulier, le ministère appuiera l'établissement d'une ligne d'aide nationale sur la traite des personnes.

En coordination avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et d'autres ministères, Sécurité publique Canada continuera d'assumer le leadership pour ce qui est des politiques fédérales visant à renforcer l'intégrité des frontières et à en améliorer la gestion. Le ministère continuera aussi à travailler avec ses partenaires afin de mettre en place un nouveau système de prédédouanement entre le Canada et les États-Unis, ce qui stimulera la commerce, fera augmenter la sécurité frontalière et facilitera un traitement accéléré des voyageurs, et cherchera d'autres occasions d'étendre ce système aux opérations visant les voyageurs et les marchandises.

En 2019-2020, Sécurité publique Canada continuera à travailler avec d'autres ministères et des intervenants en vue de mettre en place le nouveau cadre fédéral qui légalise et réglemente le cannabis, afin de faciliter l'identification des lacunes et des futurs éléments du cadre en question (p. ex. la production, la distribution et la vente de produits comestibles). Le ministère continuera par ailleurs à élaborer des politiques afin de garantir que le crime organisé n'infiltrera pas le système légalisé, et il appuiera le processus législatif en faveur du projet de loi C-93, afin d'accorder sans frais et de façon accélérée des suspensions de casiers judiciaires pour les Canadiens qui furent auparavant trouvés coupables de possession simple de cannabis.

Sécurité publique Canada continuera d'assumer le leadership pour ce qui est des politiques fédérales sur la conduite avec facultés affaiblies par les drogues, en travaillant avec les autorités compétentes en vue de conclure des accords de contribution visant à créer et à renforcer la capacité de recueillir des données sur la conduite avec facultés affaiblies par les drogues, et de faciliter ainsi l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et les initiatives de recherche. Le ministère continuera également d'appuyer les efforts de sensibilisation auprès du public menés par des partenaires clés et par les provinces et territoires. Il lancera également une nouvelle campagne publicitaire Ne pas conduire gelé en collaboration avec Santé Canada.

Grâce à une collaboration constante avec les organismes partenaires d'application de la loi au Canada et à l'étranger, le ministère cherchera à s'attaquer au problème des drogues illicites, incluant les opioïdes, grâce à une stratégie d'application de la loi prévoyant des mesures de réduction de la production et de l'approvisionnement en drogue. Le ministère commencera par ailleurs à offrir aux agents une nouvelle formation visant à mettre fin à la stigmatisation associée aux drogues. En outre, le Canada continuera de participer aux discussions trilatérales avec les États-Unis et le Mexique à propos des nouvelles menaces liées aux drogues (dont les opioïdes), dans le cadre du nouveau Dialogue nord-américain relatif aux drogues (DNAD).

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018
Les pratiques de sécurité communautaire sont renforcées	Pourcentage des intervenants disant consulter des documents de recherche ou d'orientation de Sécurité publique afin de guider leurs décisions	S.O. ⁶	S.O.	S.O.	S.O.	S.O. ⁷
	Pourcentage des intervenants faisant état de résultats bons ou très bons issus des projets financés par le Fonds de résilience des collectivités de Sécurité Publique, conformément aux objectifs du projet	> 60 % ⁸	31 mars 2020	S.O.	S.O.	S.O. ⁹
Les collectivités canadiennes	Indice de gravité de la criminalité	74,5 (2015)	31 mars 2020	70,1	71,7	72,9
	Pourcentage des	4 %	31 mars 2020	S.O. ¹⁰	S.O. ¹¹	S.O. ¹²

⁶ Cet indicateur est présentement sous révision.

⁷ Il s'agit d'un nouvel indicateur en date de 2018-2019; il n'y a donc aucune donnée antérieure à présenter.

⁸ La cible actuelle est une estimation basée sur des sondages menés lors de la dernière année. (2015-2016), de l'initiative de recherche nommée le Project Kanishka alors que 70% des utilisateurs ont évalué l'utilité de la recherche comme étant bonne ou très bonne. Le fonds pour la résilience communautaire fournit du soutien à un large éventail de projets et auprès d'intervenants qui ont des besoins plus complexes. C'est pour cette raison que la cible initiale est plus basse, bien qu'elle puisse être ajustée une fois qu'il y aura suffisamment de données afin d'établir une base de référence plus précise.

⁹ Il s'agit d'un nouvel indicateur en date de 2018-2019; il n'y a donc aucune donnée antérieure à présenter.

¹⁰ Les données relatives à cet indicateur sont issues de l'Enquête sociale générale sur la victimisation de Statistique Canada, menée seulement tous les cinq ans. On ne dispose donc d'aucune donnée pour 2015-2016.

sont en sécurité	Canadiens ayant l'impression que le taux de criminalité dans leur voisinage a reculé	(2014)				
On prévient et combat la criminalité dans les populations et les collectivités les plus à risque	Pourcentage des programmes grâce auxquels les participants ont vécu des changements positifs par rapport à des facteurs de risque et de protection liés à la délinquance	75 %	31 mars 2020	S.O.	S.O.	S.O. ¹³
	Pourcentage des populations à risque ciblées participant à des projets de sécurité publique	75 %	31 mars 2020	S.O.	S.O.	S.O. ¹⁴
	Différence entre la criminalité déclarée à la police dans les collectivités des Premières Nations et dans le reste du	≤12 000 ¹⁵	31 mars 2020	12 912	12 335	12 031

¹¹ Les données relatives à cet indicateur sont issues de l'Enquête sociale générale sur la victimisation de Statistique Canada, menée seulement tous les cinq ans. On ne dispose donc d'aucune donnée pour 2016-2017.

¹² Les données relatives à cet indicateur sont issues de l'Enquête sociale générale sur la victimisation de Statistique Canada, menée seulement tous les cinq ans. On ne dispose donc d'aucune donnée pour 2017-2018.

¹³ Il s'agit d'un nouvel indicateur en date de 2018-2019; il n'y a donc aucune donnée antérieure à présenter.

¹⁴ Il s'agit d'un nouvel indicateur en date de 2018-2019; il n'y a donc aucune donnée antérieure à présenter.

¹⁵ Cet indicateur illustre le nombre d'incidents criminels supplémentaires par tranche de 100 000 personnes qui sont rapportés à la police au sein des collectivités des Premières Nations en comparaison avec le reste du Canada. En se basant sur les tendances précédentes, le ministère s'attend à ce qu'il y ait 12 000 crimes rapportés à la police au sein des collectivités des Premières Nations par tranche de 100 000 personnes de plus que dans le reste du Canada.

	Canada					
--	--------	--	--	--	--	--

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
343 083 282	343 083 282	364 146 367	383 734 939

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022
299	292	292

Gestion des mesures d'urgence

Description

Sécurité publique Canada s'emploie à renforcer la préparation en matière de gestion des mesures d'urgence à l'échelle nationale pour aider aux mesures de prévention, d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement en cas d'incidents de toutes sortes. Le Ministère fournit des ressources et de l'expertise aux communautés dans leurs efforts de préparation aux urgences, d'atténuation et de rétablissement en cas de catastrophe.

Faits saillants de la planification

Résultat ministériel:

- Le Canada peut efficacement atténuer les événements tous risques, s'y préparer, intervenir le cas échéant, et se rétablir

Au cours des cinq prochaines années, Sécurité publique Canada supervisera les activités fédérales, provinciales et territoriales (FPT) visant à promouvoir la nouvelle Stratégie de sécurité civile pour le Canada (la Stratégie). En 2019-2020, les cadres supérieurs FPT responsables de la gestion des urgences (CSRGU) s'efforceront d'élaborer un plan d'action présentant les priorités de la Stratégie. Sécurité publique Canada mettra ainsi l'accent sur des activités de prévention des catastrophes et d'atténuation de leur gravité dans l'ensemble de la société, en collaborant avec les partenaires FPT et municipaux, les collectivités autochtones et d'autres intervenants.

Par ailleurs, Sécurité publique Canada continuera d'appuyer une amélioration de la collaboration et de la gouvernance dans l'ensemble de la société, en vue de renforcer la résilience. Dans le cadre de l'application de la Stratégie, le ministère facilitera la mise en œuvre à l'échelle nationale du Projet d'inventaire de gestion des mesures d'urgence des populations autochtones, qui permettra aux collectivités autochtones de présenter officiellement leur vision de la situation au chapitre de la gestion des mesures d'urgence, et il essaiera d'évaluer leurs besoins et leurs priorités.

Durant la période de référence Sécurité publique Canada continuera à évaluer le contexte des risques et à améliorer les mesures d'atténuation des événements tous risques. Le ministère, en collaboration avec Ressources naturelles Canada, continuera à promouvoir et à rendre publique une cartographie des inondations, afin de permettre aux Canadiens d'atténuer les risques d'inondation et de mieux se préparer aux inondations. Par ailleurs, on recueillera des données probantes relatives aux risques observés à l'échelle du Canada, grâce à l'établissement du Profil du risque national. Cela permettra de prioriser les mesures d'atténuation et de déterminer la façon de renforcer les capacités afin de s'adapter à des risques dont la nature évolue constamment. Plus généralement, Sécurité publique Canada travaillera à l'élaboration d'une stratégie fédérale qui améliorera les évaluations des risques et visera à créer une vision intégrée du contexte des risques au

Canada.

Sécurité publique Canada s'engage à maintenir une approche exhaustive d'évaluation tous risques, afin de coordonner et d'intégrer à ses programmes les activités de prévention et d'atténuation, de préparation, d'intervention et/ou de rétablissement. À cette fin, le ministère coopérera avec Infrastructure Canada afin d'appuyer la mise en place du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC), qui aide les collectivités à mieux gérer les risques de catastrophe liés à des dangers naturels. Il travaillera également avec les provinces et les territoires pour améliorer les prévisions financières dans le cadre du mécanisme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC), en vue d'administrer efficacement ce mécanisme et de garantir la transparence nécessaire à la solidification des partenariats.

Sécurité publique Canada appuiera le renforcement des capacités d'intervention en cas de catastrophe et favorisera l'ajout de nouvelles capacités. Le ministère poursuivra sa collaboration avec les partenaires FPT et ceux du secteur privé en vue d'améliorer davantage le Système national d'alertes au public (SNAP) qui diffuse des alertes publique par le biais de la radio, de la télévision, par courriels et messages textes afin d'avertir les Canadiens d'un risque imminent ou apparent, en vue de renforcer les capacités FPT et municipales, et fournira des renseignements essentiels aux collectivités et aux citoyens à l'appui de la préparation aux urgences et des interventions subséquentes. Pour améliorer les communications de préparation aux urgences avec les intervenants d'urgence et le personnel affecté à la sécurité publique, le ministère continuera à promouvoir, par le biais du Bureau temporaire de coordination nationale (BTCN), une approche coordonnée d'un possible réseau à large bande de sécurité publique (RLBSP) pour le Canada. Un RLBSB pourrait constituer le fondement d'un système de communication de données sans fil à haute vitesse qui soit dédié, résilient et sécuritaire qui pourrait être utilisé par les premiers répondants ainsi que le personnel de sécurité afin de leur permettre de communiquer entre eux lors de situations d'urgence et lors leurs opérations au quotidien. Le BTCN préparera des recommandations à propos de ce RLBSB, étayées par des recherches, des analyses et la participation des intervenants.

Le Secrétariat national recherche et sauvetage du ministère poursuivra l'élaboration d'un cadre national de politiques stratégiques, et renforcera la gouvernance de la communauté canadienne de recherche et de sauvetage (R-S), en collaboration avec les provinces et les territoires, des collectivités autochtones, des municipalités, des bénévoles et d'autres partenaires. Cela permettra de mieux définir les rôles et responsabilités de la communauté de R-S, et garantira la sécurité des Canadiens et de leurs collectivités.

Par ailleurs, Sécurité publique Canada continuera à renforcer ses capacités de R-S grâce à des programmes comme la recherche et le sauvetage en milieu urbain de niveau opérationnel lourd (RSMUEL), qui vise à maintenir et à renforcer les capacités des forces opérationnelles spécialistes de la RSMUEL dans tout le Canada, ainsi que le Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage, créé pour améliorer l'efficacité, l'efficience et le caractère novateur des activités de R-S au Canada.

En 2019-2020, Sécurité publique Canada lancera le plan d'action national sur les blessures de stress post-traumatique (BSPT), afin de continuer à appuyer les partenariats avec des intervenants clés, dont les Instituts de recherche en santé du Canada et l'Institut canadien de recherche et de traitement en sécurité publique. Cela aidera le personnel spécialiste de la sécurité prévu que les équivalents temps plein publique touché par les BSPT, en lui permettant de mieux comprendre ces types de blessures et d'investir dans de nouveaux outils d'aide, comme la thérapie en ligne.

Durant l'année à venir, Sécurité publique Canada continuera à coordonner les interventions stratégiques et à demeurer au fait de la situation au nom du gouvernement au Canada, grâce au Centre des opérations du gouvernement (COG). Le ministère continuera à préconiser une approche pangouvernementale au sein de la communauté fédérale des équipes d'intervention, et créera de nouvelles installations pour le COG.

En 2019-2020, Sécurité publique Canada améliorera la vision pangouvernementale de la préparation aux urgences, afin de s'assurer que le gouvernement du Canada est prêt à réagir à tous les risques susceptibles de nuire à l'intérêt national, ce qui comprend les feux, les attaques terroristes, ainsi que l'afflux de migrants en situation irrégulière. En coordonnant l'établissement de plans de gestion des mesures d'urgence et en menant des exercices relatifs aux priorités fédérales (via des scénarios simulant des situations d'urgence afin de mettre à l'essai les plans), le ministère permettra au gouvernement du Canada de mieux se préparer aux situations d'urgence, quelle que soit la nature des risques. Cela permettra de garantir la sécurité des Canadiens grâce à une meilleure coordination de la réaction aux urgences nationales.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018
Le Canada peut efficacement atténuer les événements tous risques, s'y préparer, intervenir le cas échéant, et se rétablir	Pourcentage des priorités du Programme d'exercices nationaux (simulations de scénarios d'urgence) qui se sont concrétisées sur une période de deux ans	80 %	31 mars 2020	S.O.	82 % ¹⁶	100 %
	Pourcentage des catastrophes ayant donné lieu à une demande d'aide fédérale	25 %	31 mars 2020	S.O.	S.O.	S.O. ¹⁷
	Indice de résilience aux catastrophes	À déterminer ¹⁸	À déterminer	S.O.	S.O.	S.O.
	Pourcentage des intervenants indiquant que le Centre des opérations du gouvernement (COG) a exercé un leadership et une	80 %	31 mars 2020	90 %	86 %	87 %

¹⁶ Il s'agit d'un nouvel indicateur en date de 2016-2017; il n'y a donc aucune donnée antérieure à présenter.

¹⁷ Il s'agit d'un nouvel indicateur en date de 2018-2019; il n'y a donc aucune donnée antérieure à présenter.

¹⁸ Une cible sera établie au plus tard le 31 mars 2020 (elle équivaudra à la base de référence finalisée). Cela servira de cible initiale et fera état de la résilience communautaire inhérente selon une large perspective, basée sur la moyenne nationale de l'Indice de résilience aux catastrophes et en utilisant des données provenant des recensements canadiens de 2011 et 2016.

coordination efficaces au cours d'incidents touchant l'intérêt national						
Pourcentage des intervenants estimant que l'information, l'orientation et le soutien aux décisions fournis par le Centre des opérations du gouvernement (COG) ont augmenté l'efficacité de leurs efforts d'intervention et de rétablissement	80 %	31 mars 2020	88 %	87 %	90 %	

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
327 321 389	327 321 389	143 166 044	143 229 898

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022
237	221	221

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de Sécurité publique Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)¹.

Services internes

Description

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants :

- services de gestion et de surveillance;
- services des communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

Sécurité publique continuera à renforcer sa culture organisationnelle en mettant à jour et en continuant d'appliquer son Cadre stratégique des valeurs et de l'éthique et son Plan d'action. Les principales initiatives sont les suivantes : analyser les résultats de la première évaluation des risques psychologiques par le ministère et mettre en application les recommandations; mettre à jour le plan d'action pour la diversité et l'inclusion; mieux sensibiliser le public aux mécanismes de recours modifiés à la suite de l'entrée en vigueur du projet de loi C-65; mieux sensibiliser le public à propos de la divulgation d'actes répréhensibles et de l'atténuation des situations de conflit d'intérêts. Ces efforts appuient la réponse constante de Sécurité publique Canada aux problèmes qui surviennent, mentionnée par les répondants au Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) et mise en lumière par d'autres outils de mesure.

Comme l'a révélé le SAFF, les employés de Sécurité publique Canada subissent une pression considérable à cause de leur charge de travail, qui est également une source de stress. Le ministère continue à mobiliser ses employés dans le cadre de diverses tribunes incluant des groupes de travail et comités sur la dotation et les gains d'efficience. On a créé des groupes de travail supervisés par le sous-ministre afin que les employés continuent à proposer des mesures concrètes et à mettre en œuvre les changements. Le groupe de travail sur les gains d'efficience met l'accent sur la mise en œuvre d'initiatives visant à améliorer les processus décisionnels. Le groupe de travail sur la dotation déploie

des efforts dans les trois domaines principaux : recrutement, dotation et maintien en poste.

En outre, dans le cadre du groupe de travail sur la dotation, on a créé un sous-groupe de travail chargé d'envisager la possibilité de créer un poste d'ombudsman à Sécurité publique Canada. Les membres de ce groupe ont rencontré des ombudsmans de Patrimoine canadien, de Santé Canada, du Secrétariat du Conseil du Trésor et de l'Université d'Ottawa afin de leur demander conseil sur la façon de créer un bureau de l'ombudsman à Sécurité publique Canada. En 2019-2020, le sous-groupe de travail prévoit présenter des recommandations au groupe de travail sur la dotation, et lui faire approuver ce nouveau poste au sein de l'organisation.

Tous ces efforts vont dans le sens des recommandations contenues dans le rapport du greffier du Conseil privé sur les milieux de travail sains, de la priorité constante accordée à la santé mentale et au bien-être en milieu de travail, et de la volonté du ministre de mettre un terme au harcèlement et à la violence sexuelle au sein du portefeuille de Sécurité publique.

De plus, le ministère mènera un projet pilote visant à aménager des toilettes accessibles et inclusives dans la région de la capitale nationale. Ces toilettes inclusives seront annoncées par des panneaux sans discrimination sexuelle et n'auront pas de porte principale, ce qui en fera des installations ouvertes et sécuritaires pour l'ensemble des employés et des visiteurs. Ce projet répond aux besoins de nos employés et de nos visiteurs, qui souhaitent se sentir en sécurité et bienvenus dans les locaux de Sécurité publique, sans égard pour leur sexe, leur identité sexuelle, leur expression de genre, leurs besoins et/ou leurs capacités.

Ces initiatives combinées aideront le ministère à s'acquitter de son mandat en favorisant un milieu de travail productif, en améliorant le bien-être au travail et en favorisant une culture organisationnelle axée sur la santé, la diversité et l'inclusion.

Lors de la prochaine année, Sécurité publique Canada améliorera également ses processus de gestion interne. En 2018-2019, le ministère a revu plusieurs aspects de sa structure de gouvernance et il a procédé au lancement du Comité de gestion des ressources (CGR). Le CGR révisera le développement, l'intégration ainsi que la mise en œuvre des processus, des rapports et des plans ministériels en ce qui concerne les ressources organisationnelles. En outre, il orientera l'allocation appropriées des ressources disponibles afin d'appuyer les priorités ministérielles. Compte tenu de la surveillance de la part du CGR, on s'attend à ce que les initiatives en matière de biens immobiliers, de gestion de l'information, de technologies de l'information, et de ressources humaines, de même que les acquisitions majeures soient gérées de façon consistante, en accord avec les politiques et lois gouvernemental, et qu'elles appuient les objectifs stratégiques ainsi que les priorités de l'organisation.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
54 002 387	54 002 387	52 155 629	52 123 845

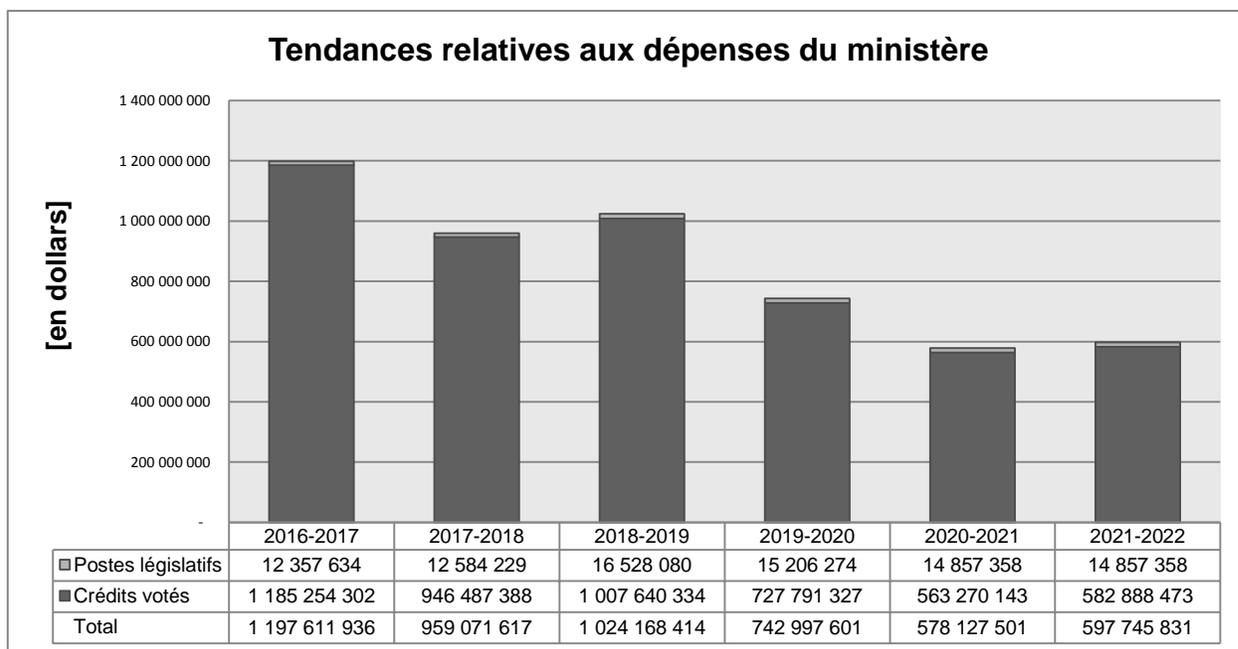
Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022
438	434	434

Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère



Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les Services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et Services internes	Dépenses 2016-2017	Dépenses 2017-2018	Prévisions des dépenses 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
Sécurité nationale	47 330 324	26 584 284	27 117 548	18 590 543	18 590 543	18 659 461	18 657 149
Sécurité communautaire	175 023 175	193 908 028	348 632 097	343 083 282	343 083 282	364 146 367	383 734 939
Gestion des mesures d'urgence	922 575 019	680 843 474	576 209 903	327 321 389	327 321 389	143 166 044	143 229 898
Total partiel	1 144 928 518	901 335 786	951 959 548	688 995 214	688 995 214	525 971 872	545 621 986
Services internes	52 683 418	57 735 831	72 208 866	54 002 387	54 002 387	52 155 629	52 123 845
Total	1 197 611 936	959 071 617	1 024 168 414	742 997 601	742 997 601	578 127 501	597 745 831

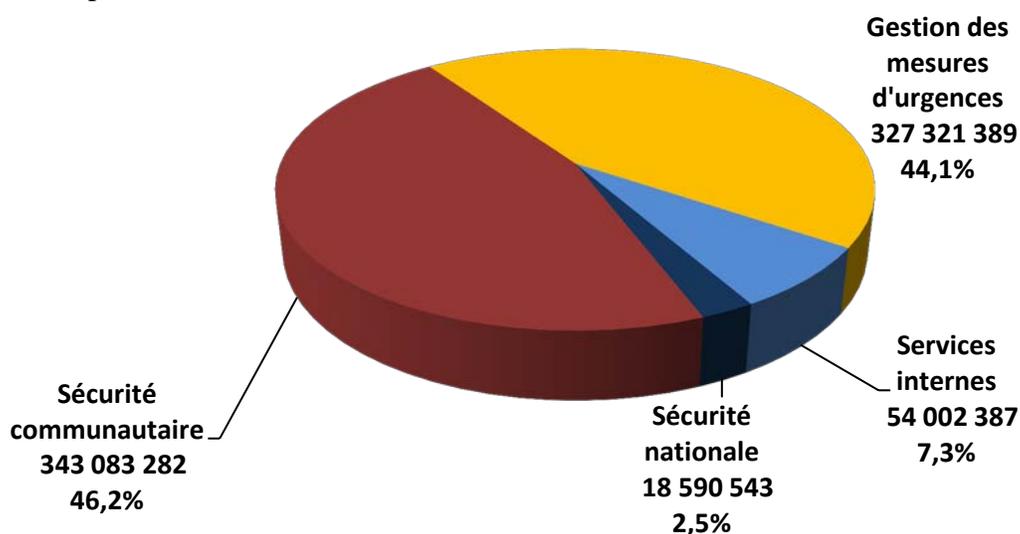
Le Budget principal des dépenses 2019-2020 est inférieur de 281,2 millions de dollars (27%) comparativement aux dépenses prévues pour 2018-2019. Cette diminution est en grande partie attribuable à une diminution du financement du programme de Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC) (286,5 M\$) et à la présidence du Sommet du G7 de 2018 (71,3 M\$). Ces diminutions sont principalement compensées par une augmentation du Programme des services de police des Premières nations (60,4 M\$) résultant d'une augmentation de son financement (10,1 M\$) ainsi que du moment du transfert à la Gendarmerie royale du Canada en 2018-2019 (50,3 M\$). La diminution est également compensée par une subvention unique à la Fondation Avalanche Canada (25,0 M\$).

La diminution de 164,9 millions de dollars (22 %) des dépenses prévues de 2019-2020 à 2020-2021 est principalement causée par la réduction des niveaux de financement du Programme de AAFCC (98,4 M\$), l'achèvement du Programme national d'atténuation des catastrophes (59,7 M\$), et la subvention unique à la Fondation Avalanche Canada (25,0 M\$) en 2019-2020. Les diminutions sont compensées par une augmentation du financement accordé à l'Initiative pour prendre des mesures visant à lutter contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs en 2020-2021 (25,0 M\$).

Sécurité publique Canada a l'intention d'examiner les niveaux de financement futurs des AAFCC et, au besoin, à demander un niveau de financement approprié pour s'acquitter de ses obligations en vertu du programme des AAFCC.

Enfin, l'augmentation de 19,6 millions de dollars (3%) des dépenses prévues entre 2020-2021 et 2021-2022 est principalement le résultat d'une augmentation des fonds alloués à l'Initiative pour prendre des mesures visant à lutter contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs (15,0 M\$) et au Programme des services de police des Premières nations (4,6 M\$).

Le graphique ici-bas illustre la ventilation des dépenses prévues par programme pour le ministère pour l'exercice 2019-2020.



Ressources humaines prévues

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes (équivalents temps plein)

Responsabilités essentielles et Services internes	Équivalents temps plein réels 2016-2017	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Prévisions d'équivalents temps plein 2018-2019	Équivalents temps plein prévus 2019-2020	Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022
Sécurité nationale	192	206	205	162	163	163
Sécurité communautaire	258	264	275	299	292	292
Gestion des mesures d'urgence	262	245	251	237	221	221
Total partiel	712	715	731	698	676	676
Services internes	411	404	434	438	434	434
Total	1 123	1 119	1 165	1 136	1 110	1 110

Pour l'exercice 2018-2019, le nombre prévu d'équivalents temps plein (ETP) à Sécurité publique Canada comprend le nombre d'ETP supplémentaires nécessaires pour les

nouveaux programmes annoncés dans le budget de 2018 ou prévus au Budget supplémentaire des dépenses. Ces programmes comprennent l'Initiative pour prendre des mesures contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs, les projets d'infrastructure dans les collectivités autochtones, l'amélioration du Cadre de sécurité nationale du Canada, le programme de protection des infrastructures essentielles et le Programme de protection des passagers.

Globalement, le nombre d'ETP planifié pour 2019-2020 va baisser de 29 (2,5 %), passant de 1 165 ETP prévus en 2018-2019 à 1 136 en 2019-2020. Cette baisse est principalement due au transfert du contrôle et de la supervision du Centre canadien de réponse aux incidents cybernétiques au Centre de la sécurité des télécommunications. Elle est également imputable aux programmes temporisés dont le financement cessera en 2018-2019, comme le Sommet du G7, le programme de protection des infrastructures essentielles et le Programme de protection des passagers.

En 2020-2021, le nombre d'ETP planifié va encore baisser de 26, passant de 1 136 ETP en 2019-2020 à 1 110 ETP en 2020-2021. Cette baisse est imputable aux programmes temporisés dont le financement cessera en 2019-2020, comme le Programme national d'atténuation des catastrophes, le Plan d'action pour contrer la violence familiale et les crimes violents à l'endroit des femmes et des filles autochtones et le projet de locaux du Centre des opérations du gouvernement. En 2021-2022, le nombre d'ETP demeurera stable par rapport à 2020-2021.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits de Sécurité publique Canada sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2019-2020](#)ⁱⁱ.

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de Sécurité publique Canada. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Par conséquent, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web de Sécurité publique Canada](#).

État des résultats condensé prospectif
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats prévus 2019-2020	Écart (résultats prévus pour 2019-2020 moins prévisions des résultats de 2018-2019)
Total des dépenses	1 171 001 475	829 754 833	(341 246 642)
Total des revenus	2 700 000	2 700 000	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 168 301 475	827 054 833	(341 246 642)

La différence de 341 M\$ entre les dépenses de 2018-2019 et celles de 2019-2020 est principalement due au fait que Sécurité publique Canada prévoit revoir les futurs niveaux de financement des AAFCC et, au besoin, demander le financement approprié pour s'acquitter de ses obligations en vertu des AAFCC.

Renseignements complémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Ralph Goodale, C.P., député

Administrateur général : M. Malcolm Brown

Portefeuille ministériel : Sécurité publique et Protection civile

Instruments habilitants :

[*Loi sur le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile*](#) (2005)

[*Loi sur la gestion des urgences*](#) (2007)

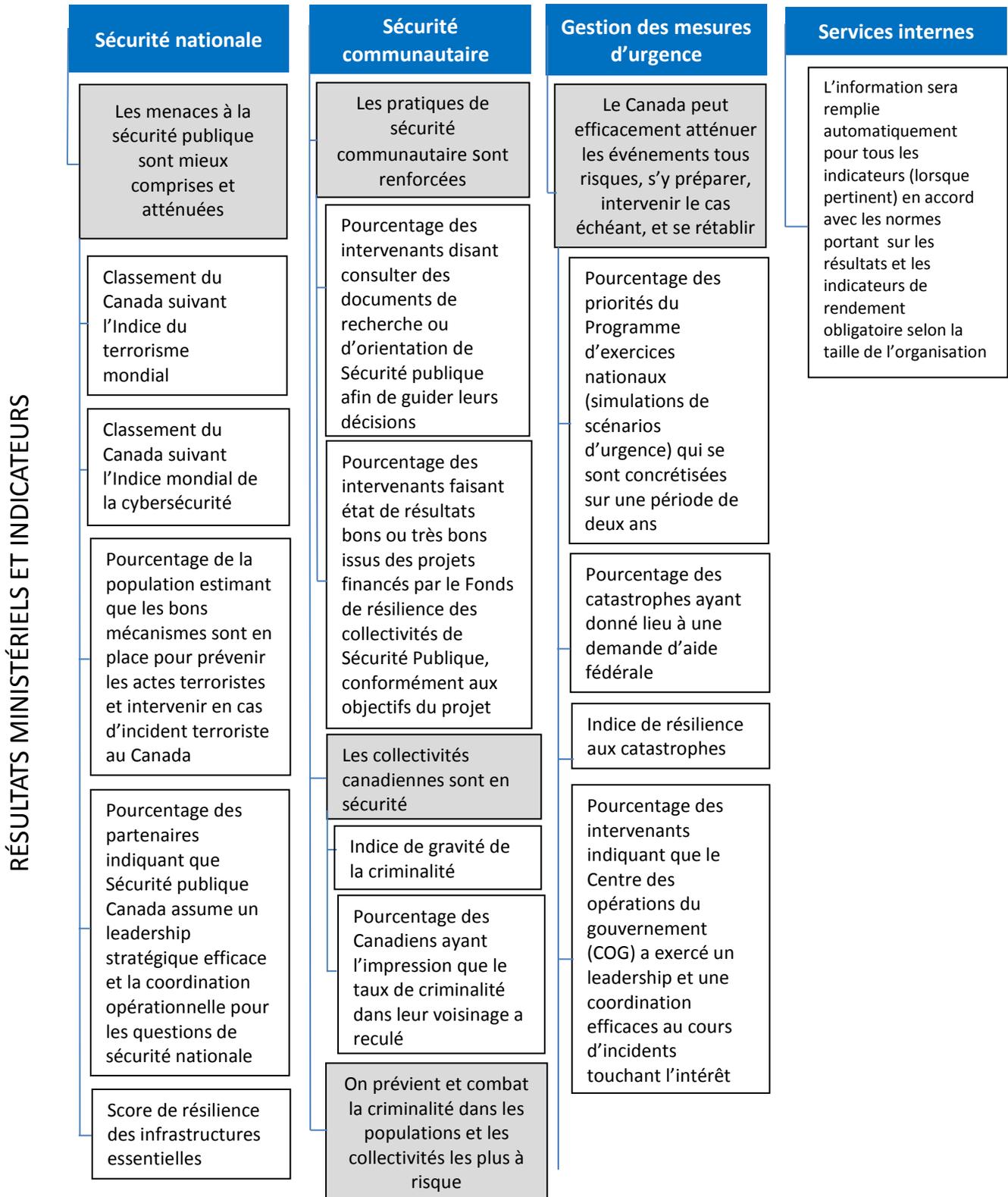
Année d'incorporation ou de création : 2003

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le [site Web de Sécurité publique Canada](#).

Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats ainsi que le répertoire des programme de Sécurité publique Canada pour 2019-2020 sont illustrés ici-bas.



RÉPERTOIRE DES PROGRAMMES



Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au Répertoire des programmes de Sécurité publique Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱⁱ.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web de Sécurité publique Canada :

- ▶ [Analyse comparative entre les sexes](#)
- ▶ [Initiatives horizontales](#)
- ▶ [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus](#)
- ▶ [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars](#)
- ▶ [Résultats prévus en matière de mieux-être et de diversité en milieu de travail](#)
- ▶ [Stratégie ministérielle de développement durable](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{iv}. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Demandes de renseignements généraux : 613-944-4875 ou 1-800-830-3118

Courriel : enquiries.enquetes@ps.gc.ca

Questions des médias : 613-991-0657 ou media@ps-sp.gc.ca

Table ronde transculturelle sur la sécurité (CCRS) : roundtable@ps-sp.gc.ca

Centre national de prévention du crime (CNPC) : 1-800-830-3118 ou
prevention@ps-sp.gc.ca

Bureau national pour les victimes d'actes criminels (BNVAC) : 1-866-525-0554

Par téléscripteur (ATS) : 1-866-865-5667

Télécopieur : 613-954-5186

Adresse postale : 269 avenue Laurier Ouest

Ottawa (Ontario) Canada K1A 0P8

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des services sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. Le « plus » dans ACS+ met en relief le fait que l'analyse ne se limite pas au sexe ou au genre. L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

évaluation (evaluation)

Au sein du gouvernement du Canada, collecte et analyse systématiques et neutres de données probantes en vue d'évaluer le bien-fondé, le mérite ou la valeur. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la reddition de comptes. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi examiner d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de rechange aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement des méthodes de recherche des sciences sociales.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2019-2020, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

profil de l'information sur le rendement (Performance Information Profile)

Document présentant les renseignements relatifs au rendement pour chaque programme faisant partie du Répertoire des programmes.

programme (Program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (Program Inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère

responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

- i. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- ii. Budget principal des dépenses 2018-2019, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- iii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- iv. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>